

Naissance du sport moderne

Bruno Dumons Gilles Pollet Muriel Berjat

Les olympiques **la manufacture**

689 992

Naissance du sport moderne

LE Dictionnaire de la langue française

Le sport moderne est né au XIXe siècle, sous l'influence de la révolution industrielle et de l'évolution des modes de vie. Il s'agit d'une véritable révolution culturelle qui a transformé les pratiques physiques en activités structurées et compétitives. Cette évolution a été favorisée par le développement des infrastructures sportives, la création de clubs et l'organisation de compétitions internationales. Le sport moderne a ainsi permis de promouvoir des valeurs telles que l'équité, la discipline et le dépassement de soi-même.

793

L E S O L Y M P I Q U E S

Collection dirigée par Bernard Morlino

Le défi de Sedan

Yanny Hureaux, préface d'Antoine Blondin

La Traversée du Vercors

sous la direction de Régis Maldamé

Les défis du Racing

un siècle de football parisien : 1887-1987,
Bernard Morlino

Le défi de l'Olympique de Marseille

Jean-Claude Juan et André de Rocca,
préface de Michel Hidalgo

Roland-Garros, soixante ans de tennis

Gérard Marchadier,
préface de Louis Leprince-Ringuet

Les Girondins de Bordeaux

François Trasbot

La passion des Verts

Monique Pivot, préface de Jorge Semprun

A paraître :

Le Tournoi des Cinq Nations

Jacques Rivière

Les Jeux Olympiques d'hiver

Stéphane Vallet

Naissance du sport moderne

sport moderne

Naissance du sport moderne



4° Li¹⁵

230

DL-28061989-14837



Emile-Antoine Bourdelle, Héraklès, archer, 1908.
(Paris, musée d'Orsay.)



Naissance du sport moderne

Bruno Dumons Gilles Pollet Muriel Berjat



Les olympiques **la manufacture**



Maurice Denis, Jeu de volant. (Paris, musée d'Orsay.)

Sommaire

- 11 Introduction
- Le sport, une invention du XX^e siècle
- 15 Un mot aux multiples sens
Les dictionnaires et les encyclopédies, 15. La littérature, 17. Les penseurs et les idéologues, 20.
- 23 La France du sport
Sa géographie et ses effectifs, 23. Ses organisations et ses institutions, 34. Les disciplines sportives, 38.
- 55 Une intégration totale dans la société
Un nouveau champ de bataille politique, 55. La création d'un marché économique, 66. Le sport dans l'univers artistique et culturel, 80.
- Le sport comme jeu et enjeu
- 105 Les promoteurs
L'armée, l'école et les médecins : un enjeu national, 105. L'élite anglophile, 116. L'Église, un instigateur actif, 119. Les pouvoirs publics et privés, 131. Le paternalisme et les organisations ouvrières, 148.
- 159 Les pratiquants
La bourgeoisie et le sport, 159. Le territoire des classes moyennes, 166. Une nouvelle passion populaire, 172. Les « femmes de sport », 180.
- 197 Chronologie des principaux premiers-grands événements sportifs
- 198 Bibliographie sélective
- 200 Index

Introduction

The following text is a very faint and illegible scan of a document. It appears to be a multi-paragraph text, possibly a report or a letter, but the content is completely unreadable due to the low contrast and blurriness of the image. The text is organized into several distinct blocks, suggesting the presence of paragraphs and possibly a list or table of contents, but no specific details can be discerned.

Introduction

Le 29 juin 1986 s'est achevée la treizième Coupe du Monde de football, disputée au Mexique. La France vient de vivre un mois complet au rythme du ballon rond. Jamais encore le sport n'avait volé la vedette au reste de l'actualité. Les cinquante-deux matches ont été retransmis sur les chaînes nationales, les ventes de téléviseurs et de magnétoscopes ont enregistré un bond formidable. La presse et la publicité se sont emparées de l'événement. Le sport inonde notre société.

Que les mérites d'une glorieuse équipe de France, terminant à la troisième place du Mondial, aient suscité un tel engouement, cela est évident. Mais d'autres raisons plus profondes ont favorisé et nourri le culte sportif. Déjà, le 13 juillet 1963, dans *Le Figaro littéraire*, Bernard Pivot définissait le goût du sport comme une « grâce de Dieu », évoquait les grand-messes du rugby, les vêpres de l'athlétisme, et apparentait les journalistes sportifs aux évangélistes d'une véritable religion¹. N'oublions pas non plus qu'aujourd'hui 52 % des hommes et 40 % des femmes s'adonnent à une activité sportive, dont deux personnes sur trois régulièrement².

Guidés par ce constat, nous avons voulu comprendre comment et pourquoi un phénomène aussi récent que le sport moderne, né à l'aube du XX^e siècle, a pu conquérir en un siècle la place qu'on lui connaît

dans la société française contemporaine. Cependant, malgré sa jeunesse, le sport appartient à ces activités athlétiques et ludiques que l'on peut retrouver dans toutes les sociétés humaines.

En France, il semble se dégager trois phases évolutives de ces pratiques. Tout d'abord, du Moyen Age au XVI^e siècle, « les jeux traditionnels sont placés dans le contexte des sociétés faiblement centralisées où l'essentiel du pouvoir se situe dans la communauté de vie elle-même³ ». Puis, le XVIII^e siècle, âge du despotisme éclairé, et le XIX^e siècle, pendant lequel se renforcent les pouvoirs centraux et les Etats-nations, portent l'exercice physique vers les gymnastiques disciplinées et rationnelles⁴. Enfin, le XX^e siècle voit grandir les sports modernes au sein des Etats les plus puissants. La société nouvelle a amené les jeux traditionnels à se codifier en disciplines réfléchies, qui valorisent les comportements individuels les plus divers, comme la créativité et l'ingéniosité, la sensibilité et le talent artistiques, le courage et le goût pour l'effort. Et la complexité du phénomène sportif provient de la coexistence, encore vivante, de ces trois étapes successives.

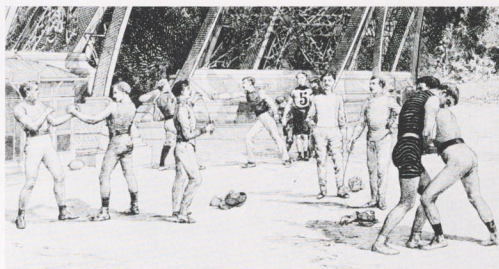
Notre regard se portera uniquement sur la troisième phase, caractéristique de l'ère contemporaine, entre 1870, moment où les sports anglais séduisent l'aristocratie française, et 1940, date à laquelle le sport

s'est infiltré dans toutes les sphères de la société, sans atteindre encore la véritable pratique de masse de l'après-guerre. Même si le geste sportif nous est signalé dès le début du XIX^e siècle, la III^e République reste bien la période privilégiée pendant laquelle s'affirme l'introduction du sport en France. Toutefois, il se dégage deux temps forts : le premier, de 1870 à 1914, caractérisé par une lente maturation du phénomène sportif, et le second, de 1920 à 1940, concrétisé par son intégration définitive dans le corps social.

Comme « l'étude des sports s'inscrit de plain-pied à l'intérieur de la réflexion sur les rôles, les normes, les enjeux et les profits des conduites culturelles⁵ », nous avons cherché à appréhender dans la genèse des sports modernes leur passage du stade de jeux à celui d'enjeux. Notre tentative aura été d'identifier les moteurs de cette mutation, son cadre et ses

milieux d'élections, comme les conflits et les passions qu'elle a soulevés. Nous ne nous sommes pas proposé d'écrire une encyclopédie sportive, ni une histoire chronologique et anecdotique du sport français entre 1870 et 1940. Ce travail de synthèse aura pour ambition d'analyser les rapports entre le fait sportif depuis sa naissance et la société contemporaine de la III^e République. Une abondante littérature sportive, le plus souvent événementielle et biographique, étayée de quelques dossiers d'archives, de sources imprimées et d'ouvrages récents, aura constitué notre matériau principal.

Dans la kyrielle des « histoires du sport », très peu d'entre elles portent une interrogation sur les multiples sens du phénomène sportif⁶. Notre étude souhaite encourager les historiens français à se pencher sur celui-ci, et cet ouvrage, loin d'être exhaustif, ne trace que des pistes pour la recherche historique.



Dessin alliant l'antique au moderne. Jeux de Paris, 1900.
(Cl. Roger-Viollet.)

1. Cité p. 141 par Edouard Seidler, *Le Sport et la presse*, Paris, Colin, 1964, 270 p.

2. Pp. 383-384, Gérard Memmet, *Francoscopie - Les Français : Qui sont-ils ? Où vont-ils ?*, Paris, Larousse, 1985, 428 p.

3. P. 104, Bertrand Düring, *Des Jeux aux sports - Repères et documents en histoire des activités physiques*, Paris, Vigot, 1984, 110 p.
Pp. 153-154, Pierre Gaubert et Daniel Roche, *Les Français et l'Ancien Régime, tome 2 : Culture et société*, Paris, Colin, 1984, 392 p.

4. Ibid.

5. P. 35, Roger Chartier et Georges Vigarello, "Les trajectoires du sport. Pratique et spectacle", in *Le Débat*, n°19, février 1982, pp. 35-38.

Pp. 173-195, Pierre Bourdieu, "Comment peut-on être sportif ?", in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980, 268 p.

6. Pierre Arnaud, *Les Athlètes de la République - Gymnastique, sport et idéologie républicaine - 1871-1914*, Toulouse, Privat, 1987, 423 p. - Jean-Pierre Bodis, *Histoire mondiale du rugby*, Toulouse, Privat, 1987, 432 p. - Bernard Jeu, *Analyse du sport*, Paris, P.U.F., 1987, 192 p.

Le sport, une invention du XX^e siècle



Footballeur vers 1900. (Cl. Roger-Viollet.)



Sport nautique de la Seine, 1866. (Cl. Sam.)

Un mot aux multiples sens

Les dictionnaires et les encyclopédies

Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle que le mot « sport » fit son apparition dans la langue française. Eugène Chapus fut l'un des tout premiers à l'employer pour lancer son journal *Le Sport* en 1854. Cependant, l'Académie française n'admettra ce mot qu'en 1878. Si son inspiration anglaise ne fait aucun doute, son étymologie se perd dans les profondeurs des langues française et anglaise. Pierre Larousse est catégorique sur ce sujet en 1875 : « Le mot sport n'est pas, comme beaucoup l'ont cru, une expression empruntée à la langue anglaise. Il vient du vieux français ''desport'', qui signifie divertissement¹. »

Dans l'ancienne langue française du Moyen Âge, les mots « desport », « disport » expriment à la fois la joie et une certaine « manière d'être du corps, de se tenir² ». Jean Bodel les utilise dans *Le Roman de la rose*. Les termes « desport » et « disport » disparaîtront dans la langue du XVI^e siècle ; seul le mot « desport » subsistera en gardant le sens d'« une manière d'être³ » qui, lui aussi, se perdra au cours du XVII^e siècle⁴. Le mot « déportement » exprimera « une manière de se comporter », sens qui vieillira très vite⁵. La plupart des dictionnaires de la fin du XVII^e siècle ne mentionnent plus le terme « déport »

mais celui de « déportement » qui « se dit des différentes manières de tenir son corps, sa tête, ses bras et tout ce qui regarde la contenance et le geste⁶ ». Une même signification en est donnée par Antoine Furetière en 1686 et Pierre Richelet en 1710. Plus tard, le dictionnaire de Trévoux signale en 1771 le vieux sens de « déport » apparenté à la joie.

De l'autre côté de la Manche, le dictionnaire d'Oxford explique l'origine du mot « sport » dans l'aphérèse de « disport » signifiant un passe-temps agréable, un amusement, une sorte de récréation⁷. La même constatation est faite par Ernest Klein, en précisant que le mot « disport » provient du vieux français et que celui-ci prend le sens d'amuser⁸. Cependant, l'expression qui émerge dans la langue anglaise au XV^e siècle, vers 1440, y subsistera tout au long de la période moderne alors que, parallèlement, elle disparaîtra en France, perdant progressivement son sens dès le XVI^e siècle.

Le terme de « sport » possède donc une histoire assez originale. Puisant son origine dans la langue française médiévale, il s'affirmera en Angleterre alors qu'il vieillira jusqu'à sa suppression en France, tout au long de l'Ancien Régime, pour y faire sa réapparition en 1828⁹, puis en 1854 avec Eugène Chapus, et officiellement en 1878 avec l'Académie fran-

çaise. Mais quel sens donne-t-on au mot « sport » dans la langue française du XIX^e siècle ? Interrogeons les dictionnaires. Emile Littré¹⁰, de même que la Grande Encyclopédie¹¹, le désignent comme « tout exercice en plein air, tel que courses de chevaux, canotage, chasse à courre, à tir, pêche, tir à l'arc, gymnastique, etc. » Pierre Larousse, lui, en parle comme d'« un ensemble d'amusements comprenant surtout les exercices qui ont pour but de développer la force musculaire, l'adresse et le courage¹² », en insistant sur le caractère ludique et agréable de cette activité d'hommes riches ou oisifs. Autre caractéristique, celle du pari. En effet, les trois grands dictionnaires du XIX^e siècle signalent la confusion fréquemment établie entre le sport et les courses de

chevaux, due au fait d'engager des paris sur différentes activités, tradition anglaise de la « high society » que l'on nomme aujourd'hui bookmaking. Des rubriques spécialement consacrées à ces pratiques apparaissent dans les journaux en France, et le premier à s'y consacrer entièrement sera celui d'Eugène Chapus, *Le Sport*, déjà cité plus haut. Il tentera de perpétuer ces habitudes anglaises pratiquées dans la haute aristocratie.

Au début de la III^e République, le terme de sport recouvre l'ensemble des exercices et amusements mettant en œuvre les forces et les énergies du corps. Cependant, si ces activités corporelles conservent un aspect ludique et demeurent des jeux, elles n'en deviendront pas moins de véritables enjeux.

1. Pierre Larousse, Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, Paris, Larousse, 1866 à 1878, [1875]. Article : sport.

2. Frédéric Godfrey, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e au XV^e siècle, Paris, Librairie des sciences et des arts, 1938, 8 vol.

3. Edmond Huguet, Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, Paris, Didier, 1946, 7 vol.

4. Adolphe Harzfeld et Arsène Darmesteter, Dictionnaire général de la langue française, du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, Paris, Delagrave, 1964, 2 vol.

5. Ibid.

6. Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694, 2 vol.

7. The Oxford English Dictionary, Oxford, Clarendon Press, reprinted 1961, vol. X.

8. Ernest Klein, A Comprehensive Etymological Dictionary of the English Language, Amsterdam, London, New York, Elsevier Publishing Company, 1967, 1 776 p., 2 vol.

9. Paul Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Société du Nouveau Littré.

10. Emile Littré, Dictionnaire de la langue française, Paris, Hachette, 1873.

11. La Grande Encyclopédie : Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, Paris, Lamirault et Cie, s.d., 31 vol.

12. Pierre Larousse, op. cit.

La littérature

Le sport entre dans la littérature française vers 1875-1880 et constitue alors un genre nouveau que certains définissent ainsi : « Appartient à la littérature sportive toute œuvre qui apporte un témoignage inédit, une lumière nouvelle sur le sport de compétition¹. » On peut retrouver sa trace dans certains textes de la littérature grecque, de la chanson de geste, pour la voir s'effacer durant toute la période moderne. Il faudra attendre Zola pour que les vertus sportives s'introduisent définitivement dans la littérature. En 1866, il constate que « le corps est diminué parce que nous laissons s'amollir nos muscles. Le remède est dans la culture intelligente et fortifiante de la chair. Exerçons nos corps et peu à peu l'équilibre se rétablira². » Dans les *Lettres parisiennes*, Zola se félicite, quelques années plus tard, du caractère obligatoire de la gymnastique dans les collèges : « [...] Le pays devra la reconnaissance à M. Jules Simon s'il parvient à établir de véritables cours obligatoires de gymnastique, et faisant partie du programme officiel. Un peu moins de latin, beaucoup plus d'exercices corporels et nous ferons des hommes³. » De même, Guy de Maupassant se désole du manque d'activité physique de la jeunesse française dans une chronique du journal *Gil Blas* en 1885⁴, alors que Maurice Barrès critique en 1892 les abus sportifs dans les internats : « A Paris, dix lycéens sur cent sont entraînés aux divers sports, et ils sont entraînés jusqu'à l'abrutissement⁵. »

Outre le roman, la chronique sportive mobilise bon nombre de plumes d'écrivains célèbres, et donne lieu, peut-être, aux plus belles pages de la littérature sportive. Critiqué, décrié ou digne des meilleurs éloges, le sport est conçu comme un plaisir des plus simples, naturel et salutaire pour la « race ». Au tournant du siècle, la multiplication des activités sportives lance les auteurs littéraires à la recherche des

sports nouveaux. Paul Adam, écrivain naturaliste, écrit à propos de l'aviron : « [Il] doit occuper nos mains en ces mois dédiés au triomphe de la nature. Seul ou bien à deux dans la yole frêle et longue, on goûte infiniment la splendeur des soirs qui se déroulent de droite à gauche de l'élan rapide [...]. C'est vraiment le sport de la saison. Grâce à lui, nos fils posséderont de larges poitrines et des biceps redoutables et se seront, par cet entraînement, sauvés contre les maux graves qui déciment la nation⁶. » Ce même auteur évoque en 1910 les multiples joies et sensations du yachting : « Le plaisir de s'élaner à travers l'espace, sur le pont d'un cutter dont le vent gonfle et couche la voile, la douceur de pénétrer l'air vif et fendre à toute vitesse les moirures mélodieuses de la mer, le goût de se croire la volonté d'une sorte de grand oiseau marin, voilà des perceptions que nous ne recherchons peut-être pas suffisamment⁷. » Dans l'été 1887, Maupassant constate que les bains de mer ne sont plus les seules activités pratiquées dans les stations balnéaires. « Autrefois, on allait à la mer pour prendre des bains et nager. Aujourd'hui, on vient sur les plages pour se livrer à un exercice d'une nature toute différente et qui ne demande pas le voisinage de l'eau. Du matin jusqu'au soir, on rencontre dans les rues et sur les routes avoisinantes, dans les prés, par les champs, au bord des bois, partout, des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards, des vierges et des mères de famille déformées par cinq ou six accidents de reproduction..., et tous portant à la main une raquette. Ces gens, ces pauvres gens, qui portent tous ce signe particulier de leur folie comme autrefois les bouffons déments agitaient leur hochet à grelots, sont atteints d'un mal d'origine anglaise qu'on appelle le lawn-tennis⁸. »

Pour Alfred Jarry, rien n'est plus passionnant que la pratique du golf. « Rappelons qu'il consiste à faire

parcourir à une petite balle, à coups d'une sorte de maillet, et le moins de coups possible, une série de trous creusés à distances irrégulières et souvent très grandes, dans un terrain hérissé d'obstacles. C'est tout, et il n'y a pas de sport plus captivant, sans doute parce que c'est le seul où la part soit précisément égale de l'adresse et du hasard⁹. » Ce n'est donc pas pure coïncidence si ce texte paraît en 1900 dans *La Revue blanche*, périodique très ouvert aux idées avant-gardistes et en particulier à l'art nouveau qui se veut un retour à l'observation directe de la nature. Le golf, sport « naturel » par excellence, s'inscrit parfaitement dans cette nouvelle vision esthétique.

Les premières années du XX^e siècle seront donc l'occasion pour beaucoup d'écrivains d'exercer leur talent littéraire pour célébrer la découverte des sports. Tristan Bernard se fait une spécialité des chroniques sportives, de la bicyclette à l'automobile en passant par le rugby et la boxe, ainsi que beaucoup d'autres auteurs, comme Guillaume Apollinaire, Marcel Boulenger, un des pionniers de la littérature sportive, et Maurice Leblanc. Ce dernier, créateur du personnage d'Arsène Lupin, à propos des tout récents sports d'hiver, confie à l'un de ses amis : « Un peu las, je rangeai ma luge au bord de la route et regardai passer devant moi le long ruban de neige qui descendait en serpentant de Caux à Glion, la théorie des lugeurs. Isolés ou groupés par deux, par trois ou quatre, ils glissaient à une telle vitesse qu'on distinguait à peine, parmi la poussière de neige soulevée, l'armature des petits traîneaux qui les portaient¹⁰. »

Grâce au sport, la Belle Époque découvre un genre littéraire tout à fait inédit, qui contribuera fortement à la formation de l'esprit sportif et à la conception sociale de ce phénomène révolutionnaire.

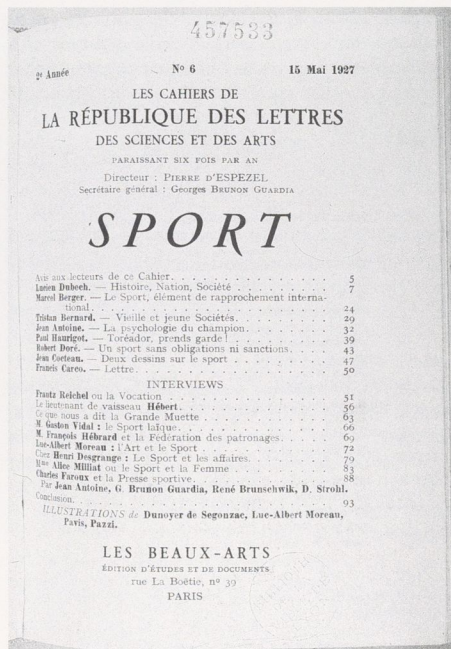
Si le thème sportif a suscité l'engouement des écrivains de la Belle Époque, il n'en compte pas moins

des détracteurs au lendemain de la Grande Guerre. Drieu La Rochelle lance dans *L'Illustration* du 19 juillet 1924 des critiques très acerbes contre le sport. « Les athlètes ne font que rappeler le type normal de la créature déchue et vieillie au cours des siècles [...]. L'athlète par définition est un homme dans sa pureté première. Qu'il nous semble un phénomène, c'est le signe de la déchéance. » De même, Jean de Pierrefeu s'insurge contre cette décadence de la race. « Alors que les conditions de la vie moderne nous éloignent de plus en plus de la nature, une irrésistible poussée de l'instinct des races nous y ramène¹¹. » Georges Duhamel s'affirme comme un adversaire déterminé du sport-spectacle qu'il a découvert aux États-Unis (*Scènes de la vie future*). D'autres, moins hostiles, comme Mac Orlan, pensent que les plus beaux livres d'aventure naissent de l'immobilisme propice à l'imagination ou, comme Benjamin Crémieux, relèvent l'incertitude des fonctions sportives : « Le sport se prête tout aussi bien à servir une doctrine de paix, qu'une doctrine de guerre, à jouer un rôle de régulateur aussi bien que d'excitateur. » (*Nouvelles littéraires*, 16 août 1924). Mais le sport fait également de nombreux adeptes après 1920 dans le monde littéraire. L'Association des écrivains sportifs est créée autour de personnages connus comme Tristan Bernard, Marcel Berger, Jean Giraudoux, Henry de Montherlant, Maurice Genevoix et d'autres moins célèbres comme Paul Morand ou Paul Vialar. « Affirmer l'existence du genre et exalter sur le terrain une double partie athlétique et littéraire¹² », tel est le but que s'assigne l'association. Toutes ces plumes vont se lancer à la recherche d'une éthique sportive visant le culte de l'être, le sens de l'esprit d'équipe et l'intelligence du corps. Apollinaire conçoit le sport comme un véritable stimulant pour la jeunesse dont il fait un bien piètre tableau : « [...] les enfants déformés par l'étude précoce, abrutis par le collège qui leur use le corps

à quinze ans en courbaturant leur esprit avant qu'il soit habile, arrivent à l'adolescence avec des mem- bres mal poussés, mal attachés [...] ». Il oppose ce constat à la jeunesse sportive de Maupassant, « ce véritable athlète qui oubliait toute modestie dès qu'il s'agissait de sa force physique¹³ ». Les manifesta- tions sportives inspirent des écrivains : le cyclisme, dans un conte de Marcel Aymé intitulé *Le Dernier* ; les Jeux d'Amsterdam en 1928 avec les exploits de Jules Ladoumègue loués par Marcel Berger ; la boxe dans le roman *Nicolas Bergère* de Tristan Bernard en 1923, et bien d'autres encore. Albert Camus se plaît à rappeler ses souvenirs de footballeur au Racing universitaire d'Alger, tout comme Colette, qui évoque la fin du Tour de France en 1918 : « C'est fini. Il n'y a plus maintenant que la piste immense du Parc des Princes, remplie d'une foule étale. Les cris, les battements de mains, les musiques, ne sont que bise au prix de la bourrasque qui m'apporta jusqu'ici et d'où j'émerge assourdie, la tête bour- donnante. Mais je vois encore, là-bas, plus loin, de l'autre côté du cirque, je vois se lever, s'abaisser, comme les deux bielles minuscules et infatigables qui suffisaient à émouvoir cette tempête mécanique, les deux jambes menues du triomphateur. » (*Dans la foule.*)

Jean Giraudoux compare le sport à un art « par lequel l'homme se libère de soi-même et libère son prochain de la pire des charges, de la moins digne, de la plus encombrante : du corps mal soigné de l'homme » (*Sans Pouvoirs*, 1945).

Paraissent en 1924 *Les Olympiques* d'Henry de Montherlant, le véritable chantre de l'olympisme. Les années vingt offrent un nouvel élan à la littérature sportive en passant du célèbre Antoine de Saint-Exupéry (*Terre des hommes*, 1939) à Jacques de Lacretelle (*Le Demi-Dieu*, 1924) et aux poèmes de Paul Valéry (*Le Rameur*, 1927). Elles engendrent



Les Cahiers de la République des lettres, devant l'intérêt grandis- sant porté au sport, lui consacrent un numéro spécial. (Lyon, bibliothèque municipale.)

aussi les plus grands espoirs pacifiques, comme l'exprime Maurice Huet : « Il n'y aura plus de guer- res, il n'y aura plus de profiteurs. Il n'y aura que des recordmen. » (*Touchons du bois*, 1925.) Exalté ou critiqué, le sport a donc pris une impor- tance considérable aux yeux de l'écrivain, il n'est plus seulement un jeu. Laissons la revue *L'Illustration* et Drieu La Rochelle donner leurs propres définitions

du sport. « Mais la chose qu'il désignait [le sport] ne devait prendre son sens véritable que bien plus tard, quand la passion de l'exercice physique se fut associée dans les esprits à l'idée de progrès social et au culte de la beauté vivante. » (*L'illustration*, 5 juillet 1924.) « Le sport signifie pour nous discipline, art de vivre. Et si nous ne suspensions les mots ambigus, nous dirions : conception de vie. Le sport ne désigne donc pas un abandon du corps aux mouvements de sa jeunesse, à son exaltation. Ce n'est pas un assouvissement des besoins charnels [...]. Le sport est comme l'établissement de la paix et de la justice, car il déclare et fortifie de justes rapports entre le corps et l'esprit. » (Drieu La Rochelle, *Écrits nouveaux*, octobre 1924.)

À l'aube du XX^e siècle, écrivains, essayistes et autres journalistes découvrent grâce au sport un genre littéraire nouveau. Cependant, « le véritable acte de naissance de la littérature dite sportive est postérieur à 1918¹⁴ », et les plus illustres auteurs vont s'y consacrer et formuler leurs plus grands espoirs pour la nature humaine.

1. P. 23, Gilbert Prouteau, *L'Équipe de France — Anthologie des textes sportifs dans la littérature française*, Paris, Plon, 1972, 430 p.

2. Ibid., p. 49.

3. La Cloche, *journal littéraire et artistique*, 6 octobre 1872. Cité p. 23 par Nicole Priolaud, *Le Sport à la une — 1870-1914*, Paris, Léviv/Messinger, 1984, 185 p.

4. Ibid., p. 28, Gil Blas, "Les enfants", 23 juin 1885.

5. Ibid., p. 35, Le Figaro, "Les abus de l'éducation physique", 26 avril 1892.

6. Ibid., p. 50 et p. 52, L'Auto, "L'aviron", 29 juillet 1905.

7. Ibid., p. 54, Le Sport et l'avenir, Georges Casella, 1910.

8. Ibid., p. 84, Gil Blas, "Tennis", 6 septembre 1887.

9. Ibid., p. 87, La Revue blanche, "Le golf en Angleterre et les golf-clubs de France", septembre/décembre 1900.

10. Ibid., p. 90, L'Auto, "Contes du soleil et de la pluie — Sports d'hiver", 23 janvier 1906.

11. Pp. 15-16, Raymond Pouillart et Jean Willems, *Le Sport dans la littérature française de 1919 à 1925*, Louvain, Nauwelaerts, 1953, 107 p.

12. P. 52, Gilbert Prouteau, op. cit.

13. Ibid., pp. 80 et 82.

14. P. 21, Pierre Arnaud, "Les écritures du sport", in *Résonance*, n°26, avril 1986, pp. 21-36.

Les penseurs et les idéologues

Tout phénomène nouveau, pour s'imposer, a besoin de s'appuyer sur des fondements conceptuels. Quels ont été les penseurs et les théories philosophiques contemporains qui ont servi de support idéologique au développement des sports modernes en France, en ce XIX^e siècle finissant ? Plus précisément, quels auteurs évoquent réellement le thème sportif dans leurs œuvres, et en quels termes ? Tels seront les axes de notre réflexion dans ce chapitre.

Le premier penseur qui semble avoir eu une influence, sinon sur le mouvement sportif lui-même, du moins sur les hommes qui en seront les précurseurs, s'appelle Hippolyte Taine (1828-1893). Ce philosophe, historien et critique français, inspire et entraîne toute une partie de l'élite du pays. Le jeune Coubertin, notamment, cite « ce maître à penser » qui cherche, à travers une vision historique et positiviste, à expliquer les comportements humains par la race, le milieu et le moment¹. Certains ont pu croire qu'une race « privilégiée » ou qu'un milieu plus favorable concourent à engendrer la supériorité d'une minorité. Une partie de l'aristocratie française s'empare de ce discours qui la conforte dans ses propres idéaux et aspirations². La nécessité d'une élite forte, d'une classe de meneurs d'hommes, issus des rangs de l'aristocratie et de la bourgeoisie, pour diriger la nation, chemine dans certains esprits. Sont ainsi à l'honneur les sports de type anglais, permettant de former les individus, de les sélectionner, de les fondre dans le moule du parfait « décideur » que semble être l'homme idéal du XX^e siècle.

En outre, une étude scientifique fondamentale, les théories de Darwin, conforte le discours de Taine. Charles-Robert Darwin (1809-1882), naturaliste anglais, écrit en 1859 son ouvrage le plus célèbre : *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle, ou La Préservation des races favorisées dans*

la lutte pour la vie. Il y développe la thèse selon laquelle la nature favorise les espèces vivantes dotées de caractères avantageux et réalise ainsi une sélection naturelle. L'idée, déformée, d'une sélection naturelle au sein d'une même race, et favorisant les meilleurs éléments, séduit l'élite française, tout comme la pensée de Taine l'a conquise. Ces théories, modifiées et adaptées, donnent naissance à un « darwinisme social et racial » visant à créer un individu fort dans une société forte. Dès le Second Empire, elles s'introduisent en France et inspirent la plupart des scientifiques et des hommes de lettres. Le milieu médical s'en empare, pour tenter d'y trouver des prolongements biologiques : la faiblesse ou la vigueur ne seraient-elles pas des phénomènes héréditaires ? Ce darwinisme racial alimentant tout un climat nationaliste et xénophobe atteint son paroxysme après la défaite de 1870. Il pèse même de tout son poids sur la naissance du mouvement sportif, dans ce contexte revancharde et colonialiste³.

D'autre part, la « chrétienté musclée » de Coubertin et cette élite de surhommes souhaitée par les aristocrates anglophiles ne reflètent-elles pas, peut-être inconsciemment, l'influence de Bergson sur ses contemporains ? En effet, pour celui-ci, l'humanité doit tendre à la perfection, à l'achèvement, pour finalement s'identifier à Dieu⁴. Les « dieux du stade » ne constitueraient-ils pas la première incarnation du surhomme entrevu dans la philosophie bergsonienne ?

Comme les scientifiques et les philosophes, les grands sociologues contemporains tels qu'Émile Durkheim, Marcel Mauss ou Gabriel Tarde ne se sont pas encore interrogés sur le mouvement sportif. En effet, préoccupés à « voir dans le fait social autre chose qu'une somme des actions individuelles⁵ », ils se condamnent à une vision structuraliste, déter-

ministe et scientifique, faisant peu de cas de l'individu pris en lui-même⁶. Ils privilégient l'étude des grandes structures sociales déjà existantes, comme l'Église et l'école, ou s'attachent à des problèmes sociaux comme le suicide ou la vie religieuse, et se désintéressent de phénomènes liés à la vie quotidienne ou à une mode, comme peut leur apparaître le sport à ses débuts⁷.

Cependant, un autre courant de la sociologie, avec Frédéric Le Play, se préoccupe davantage de l'individu, essaie de confronter théorie et réalité en multipliant monographies, témoignages et enquêtes. Ce dernier influence certains pionniers du sport moderne. Coubertin apprend notamment à cette école à respecter avant tout la dignité humaine, toutes conditions sociales confondues, et prend conscience de la « question sociale⁸ ». Le Play, attentif à tous les problèmes sociaux, lui ouvre d'ailleurs les colonnes de sa revue *La Réforme sociale*. En 1886, Coubertin publie des articles sur le sport anglais d'après l'étude qu'il a faite à Harrow-School et à l'université de Cambridge. Le Play, à travers sa revue, semble le seul penseur qui ait accordé au sport une place, même minime, au sein de ses nombreuses préoccupations.

Il faudrait encore pouvoir évoquer les précurseurs anglais et allemands, ainsi que les doctrinaires de l'éducation physique française. Arnold, par exemple, plus qu'un penseur ou un théoricien du sport moderne, apparaît comme un pédagogue de talent ; Hébert, influencé par le système de Ling appliqué à la gymnastique allemande, fonde une théorie, l'hébertisme, recherchant « le perfectionnement physique de l'être humain⁹ ». Tous, à leur manière, ont contribué par leur réflexion à l'essor du sport moderne en France.

Philosophes et penseurs se désintéressent du fait

sportif mais, paradoxalement, ne contribuent-ils pas à sa création et à sa diffusion en apportant des con-

1. P. 90, Yves-Pierre Boulongne, *La Vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin — 1863-1937*, Leméac, Ottawa, 1975, 482 p.

2. Taine rédige entre 1875 et 1893 une Histoire des origines de la France contemporaine, violent et partial réquisitoire contre notamment la Révolution française et ses méfaits. Cet ouvrage devient la référence de plusieurs doctrines politiques conservatrices aussi bien en France qu'à l'étranger.

3. Voir chapitre "Les promoteurs", § 1 : "L'armée, l'école et les médecins".

4. Jean Theau, *La Philosophie française dans la première moitié du XX^e siècle*, Éditions de l'université d'Ottawa, Ottawa, Canada, 1977, 205 p.

cepts intellectuels et idéologiques propices à son intégration dans la société ?

5. P. 444, Jean Piel, "Aux sources de la sociologie", in *Critique*, juin-juillet 1984, pp. 443-448.

6. P. 451, Benett M. Berger, "La survie du sociologue", in *Critique*, op. cit., pp. 449-459.

7. Ibid, p. 451. Les sociologues rêvent en cette fin de siècle de créer une science sociale achevée et régie par un système de lois. Cette volonté accapare toutes leurs forces et ne leur laisse pas le temps pour d'autres types d'analyse.

8. P. 57, Marie-Thérèse Eyquem, *Pierre de Coubertin : l'épopée olympique*, Paris, Calmann-Lévy, 1966, 298 p.

9. Pp. 358-374, Jacques Ullmann, *De la gymnastique aux sports modernes — Histoire des doctrines de l'éducation physique*, Vrin, Paris, 1971, 433 p.

Mauss Marcel, 21.
Mauve Eugène, 137.
Mercier Émile, 136.
Mercier Ernest, 58.
Mermeoz Jean, 58.
Michaux (frères), 134.
Michaux Paul (Dr), 36, 119 à 121, 127.
Michelin André, 135, 142. Édouard, 133, 135. Usines 92, 136.
Mierny (de) Jean, 58.
Mistral Paul, 67.
Monet Claude, 86.
Montherlant (de) Henri, 18, 19.
Morand Paul, 18, 92.
Moreau Luc Albert, 93.
Morny (duc de), 73.
Mors (industriel), 139.
Mouron Adolphe, 92.
Mucha Alphonse, 92.
Mun (de) Albert, 119.
Napoléon III, 53, 98.
Noblemaire J., 60.
Noiritel Gérard, 150.
Oreiller Henri, 28.
Ortmans, 137.
Paireval, 100.
Panhard Hippolyte, 137, 138.
Papillon (industriel), 135.
Parrant Louis, 69.
Patou (couturier), 77.
Peau René, 93.
Péchenard (Mgr), 119.
Pégulu de Rovin Raoul, 136.
Pelissier Henri, 132, 176, 178.
Peloux Eugène, 154.
Perez Maurice, 67.
Peugeot Jean-Pierre, 143, 150. Usines, 127, 135, 136, 139.
Picasso Pablo, 87, 88.
Pierrefeu (de) Jean, 18.
Piery (Dr), 182, 186, 188.
Pinard (professeur), 181.
Pleyel, 148.
Plasson (cycles), 92.
Poligny (de) Serge (cinéaste), 96.
Pociello Christian, 25.
Prouvost Jean, 134.
Rémy Jean, 128.
Renault Fernand, 137. Louis, 137, 138, 149. Marcel, 137, 138.
Renoir Pierre Auguste, 86.
Retour Henri Roger, 150.
Ricard (industriel), 143.
Richard Georges (industriel), 92.
Richelet Pierre, 15.
Riefenstahl Leni (cinéaste), 97.
Rimet Jules, 47, 61.
Robbe Marcel, 92.
Rodin Auguste, 84.
Roland-Garros, 68.
Rosemonde (comtesse de), 184.

Rothschild (baronne de), 74.
Rousseau Henri (dit le Douanier), 88.
Roussel Nelly, 192.
Rozier Willy (cinéaste), 96.
Saint-Clair (de) Georges, 35, 48, 116, 163.
Saint-Exupéry (de) Antoine, 19.
Salengro Roger, 154.
Salmson (industriel), 92.
Sangnier Marc, 120.
Sattie Erik, 85.
Sansbœuf Jules, 60.
Sauvage Henri, 84.
Schneider Eugène, 148.
Serpollat, 139.
Seurat Georges, 86.
Séverac Jean-Baptiste, 58.
Simon Charles, 120, 127.
Simon (hôteliers), 73.
Simon Jules, 17, 35, 109, 117.
Solages (Mgr de), 121.
Stelli Jean (cinéaste), 96.
Stroem, 99.
Taine Hippolyte, 20, 116.
Tarde Gabriel, 21.
Tasso Henri, 68.
Terront Charles, 172, 176.
Théato Michel, 172.
Thiriet Henri, 92.
Thorez Maurice, 155.
Tilly Charles, 175.
Todd Emmanuel, 128.
Toulouse-Lautrec (de) Henri, 92, 172.
Turquetil, 44.
Valéry Paul, 19.
Vaux (baron de), 184, 185, 192, 194.
Vernay Robert (cinéaste), 96.
Vernet Carle, 86.
Vialar Paul, 18.
Vianey Fernand, 177.
Vicat (industriel), 67.
Vienne Théodore, 67.
Vienot Andrée, 37.
Vietto René, 176.
Vignon Edmond, 154.
Vincent René, 92.
Vionnet (couturier), 77.
Vlaminck (de) Maurice, 87, 90.
Voisin (frères), 139, 143.
Voisin Gabriel, 51, 139.
Wahl Alfred, 143.
Waismith James, 128.
Watcher (industriel), 92.
Weber Eugen, 30.
Wingfield (major), 44.
Wright Wilbur et frères, 51, 96.
Zola Émile, 17, 182.
Zuylen de Nyevelt (baron de), 133.
Zylbergberg-Hocquard Marie-Hélène, 194.



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

